

B.P. de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Pré-requis :

Attestation de Formation aux Préventions et Secours Civiques (PSC1) - Niveau V (BEP) minimum de formation - Motivation, et pratique sportive et expérience professionnelle fortement souhaitées

Objectifs :

Cette formation a pour objectif de préparer des animateurs généralistes :

- A encadrer différentes activités sportives auprès de différents publics
- A mettre en place et à développer des projets d'animation.

Le titulaire du BP JEPS APT sera capable de :

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Prendre en compte les caractéristiques des différents publics Préparer un projet ainsi que son évaluation - Participer au fonctionnement de la structure - Préparer une action d'animation dans le champ des activités physiques pour tous - Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous - Mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous - Conduire une action éducative dans le champ des APT

Maîtriser les outils techniques des APT concernées - Créer des actions animant les liens sociaux par le biais des activités physiques

Contenu :

Préparation de dix unités capitalisables dont une UC « spécialisée » ayant une problématique de création de liens sociaux par le biais des activités physiques.

Sciences humaines – Approche culturelle du monde sportif – Pédagogie – Méthodologie de projet d'animation – Méthodologie d'écrit – Informatique – Physiologie – Réglementation des activités physiques (activités physiques ludiques, jeux d'adresses, d'oppositions et collectifs, gymnastique d'entretien, activités de pleine nature...)

Intervenants : Formateurs expérimentés et professionnels du secteur d'activité

Public : Ouvert à tous les publics

Durée : 1215 heures (minimum) de septembre à juin: 665 h en Centre et 550 h en Entreprise

Contact :

SIEGE GRETA DE LA REGION HAVRAISE

1 chemin des vallées – B.P. 83 – 76700 HARFLEUR

Tél : 02.35.51.06.51 – Fax : 02.35.51.06.61

